



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial – septembre 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



REVUE LES TISONS

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue LES TISONS, Numéro spécial, septembre 2025
e-ISSN: 2756-7532; p-ISSN: 2756-7524

Revue LES TISONS, Numéro spécial, septembre 2025

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

<http://www.revuelestisons.bf>

revuelestisons.ujkz@gmail.com

lestisons@revuelestisons.bf

e-ISSN: 2756-7532

p-ISSN: 2756-7524

s/c Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso

Numéros déjà parus

- Revue LES TISONS*, No 0003, juin 2025 ;
Revue LES TISONS, Numéro spécial, mars, Actes du séminaire
FSHSE, ULSHS Bamako, 2025 ;
Revue LES TISONS, No 0002, décembre 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0001, juin 2024 ;
Revue LES TISONS, Numéro spécial, Vol.1 et 2, janvier 2024 ;
Revue LES TISONS, No 0000, Vol.1 et 2, décembre 2023.

Présentation de la revue

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, *Professeur titulaire de philosophie* à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospector un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : Anthropologie, Communication, Droit, Écologie, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

Mode de soumission et de paiement

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : estisons@revuelestisons.bf; revuelestisons.ujkz@gmail.com.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille

(30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

Considération éthique

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

Normes éditoriales

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont fait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des

comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogenes*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de

L'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (200 mots maxi, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais.

Direction de publication

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste, Université Nazi Boni (Burkina Faso)

Secrétariat de rédaction

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Beli Alexis NÉBIÉ, Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Édith DAH, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Mathieu Beli DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

M. Jean Baptiste PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

M. Saïdou BARRY, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

Comité de lecture

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr M. Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Awa OUOBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso) ;

Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Donatien DAYOUROU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso);

Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso);

Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Firmin GOUBA, MC, Philosophe, IPERMIC/Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Gninlnan Hervé COULIBALY, MA, Sociologue, Université Péléforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire) ;

Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Isidore YANOOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso);

Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso);

Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso);

Dr R. U. Emmanuel OUEÐRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO ((Burkina Faso);

Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso);

Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso);

Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso);

Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

Comité scientifique international

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso);

Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso);

Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo);

Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso);

Pr Emmanuel Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun);

Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin);

Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique);

Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun);

Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique);

Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada);

Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France);

Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KIZERBO (Burkina Faso);

Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada);

Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique);

Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo);

Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ludovic KIBORA, DR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso) ;

Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso);

Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Pr Sébastien YOUGHARÉ, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso);

Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali);

Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire);

Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo);

Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun);

Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire);

Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger);

Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali);

Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire);

Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France);

Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire);

Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal);

Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali);

Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire);

Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal);

Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique);

Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France);

Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ;

Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

L'impossible acclimatation des moutons mérinos en Haute-Volta (1917-1927)

The impossible acclimatization of merino sheep in Haute- Volta (1917-1927)

Soumission : 02/07/2025 - Acceptation : 21/09/2025

SAMBARE Boubacar

Maître-Assistant

Histoire contemporaine

Université Nazi BONI

boubasambare@gmail.com

Résumé : La mise en œuvre de la politique de production de la laine ovine en A.O.F. au début du XIXe siècle a entraîné l'installation de stations d'élevage de mérinos en Haute-Volta tant par l'administration coloniale que par les Pères Blancs. Cependant, ces essais se sont tous soldés par des échecs qui témoignent de la difficulté à concrétiser tout projet d'élevage de ces moutons à laine. Cette situation a rendu l'ouvrage de tapis de Ouagadougou ainsi que son héritière, le Centre de Formation Féminine et Artisanal (CFFA) dépendants de la laine importée de Mopti (Soudan, actuel Mali). Cet article, en s'appuyant sur les archives coloniales, mène une réflexion historique sur les différents projets d'élevage de moutons mérinos et les causes de leur échec.

Mots-clés : acclimatation, moutons, mérinos, élevage, laine.

Abstract: *The implementation of sheep wool production policy in French West Africa at the beginning of the 19th century led to experiments with merino sheep breeding stations in Upper Volta by both the colonial administration and the White Fathers. However, these trials all ended in failure, reflecting the difficulty of implementing any project related to the breeding of these wool sheep in Upper Volta. This situation made the Ouagadougou carpet workshop and its successor, the Center for Women's and Artisan Training (CFFA), dependent on wool imported from Mopti (Sudan, now Mali). This article, drawing on colonial archives, offers a historical reflection on the various Merino sheep breeding projects and the reasons for their failure.*

Keywords: *acclimatisation, sheep, merino, breeding, wool*

Pour citer cet article

SAMBARÉ Boubacar, 2025, « L'impossible acclimatation des moutons mérinos en Haute-Volta (1917-1927) », *Revue LES TISONS*, Numéro spécial, septembre, pp. 331-349.

Introduction

Face à la crise lainière qu'elle rencontre au début du XX^e siècle, la France entreprend de développer l'élevage de moutons à laine dans ces colonies africaines. L'objectif était de créer une autre source d'approvisionnement permanente en laine au profit de ses industries textiles. Avec l'appui de l'Union ovine et des chambres de commerce des cités industrielles françaises du Nord, l'administration coloniale se chargea de la mise en œuvre de cette politique.

De l'Afrique du Nord à l'Afrique Occidentale Française (A.O.F.) de nombreuses stations d'expérimentation de l'élevage de mérinos importés virent alors le jour. En A.O.F., la région du Sahel est identifiée comme un espace favorable à l'acclimatation des mérinos et de leur croisement avec des espèces ovines locales. Cependant, si les essais d'élevage réussissent au Soudan et dans une moindre mesure au Sénégal, ils essuyèrent des échecs en Haute-Volta. Cette problématique d'élevage de mérinos au cours de la période coloniale a été étudiée par quelques auteurs.

De façon globale par R. Tourte (2005) ; spécifiquement par H. Blais (2024) à travers le cas de l'Algérie. Dans sa thèse de doctorat sur l'enjeu de l'humanitaire, Martial Halpougdou (1999) a consacré un point à la bergerie de Bam. Au niveau de la colonie de la Haute-Volta, les missionnaires d'Afrique²² en charge de la mission catholique voient dans le projet d'élevage des mérinos une aubaine pour le ravitaillement en laine de l'ouvrage de tapis haute laine qu'ils ont créée en 1917. La logique que sous tendait cet engagement reposait sur l'idée selon laquelle pour que les tapis produits soient

²² Communément appelés Pères Blancs.

rentables, il fallait réduire la dépendance de l'ouvrage vis-à-vis des importations.

Rendre disponible et en permanence la laine est alors devenue une question essentielle qui a préoccupé les Pères Blancs. D'où la nécessité de mettre en place une bergerie spécialisée dans l'élevage des moutons à laine. C'est la raison pour laquelle ils se furent porteurs de deux des trois essais d'élevage engagés dans la colonie. Comment ont été conduites ces différentes expériences d'élevage de moutons à laine ? Pourquoi ont-elles échoué ?

La présente réflexion, en s'appuyant sur les archives missionnaires et celles de l'administration coloniale, répond à ces interrogations. Après avoir situé le contexte général de la mise en œuvre de la politique visant à développer l'élevage des moutons à laine en A.O.F., et analysé les tentatives d'élevage de ces animaux en Haute-Volta, l'étude examine les raisons qui ont rendu impossible l'élevage des mérinos au niveau de cette colonie.

1. Les expériences d'élevage de moutons mérinos en A.O.F.

1.1. La France et la question de la laine ovine en A.O.F.

La laine a toujours été une matière recherchée. À la fin du XIX^e siècle, au moment où l'industrie textile était en plein essor, elle était, en raison de ses qualités, une des étoffes les plus utilisées dans le secteur de la confection : « À l'aube du XX^e siècle, sa matière douce et souple convenait à merveille à la confection des manteaux, des tricots, des costumes de chasse, des couvertures, des châles, des costumes en tweed mais aussi des premiers tailleurs en jersey de laine » (A. Fau, 2015, p. 11).

Au début du XX^e siècle, et particulièrement après la Première Guerre mondiale, l'industrie textile du Nord de la France était confrontée à une crise lainière (M. Halpougdou, 1999, p. 1996). Compte tenu de cette situation, la France fit de l'élevage des moutons à laine dans ses colonies, un enjeu important. L'intensité des échanges entre le Comité d'étude et d'essais d'élevage du mouton mérinos dans les colonies françaises et le Gouverneur Général de

l'A.O.F. entre les années 1920 et 1930, illustre bien l'intérêt porté à cet élevage.

Dans la série de correspondances, on relève une lettre du 9 août 1929 du gouverneur de l'A.O.F. faisant suite à une demande d'établissement de fermes d'élevage dans le sahel par l'Union Ovine Coloniale qui souhaitait faire une étude en vue de l'établissement éventuel dans la région de Yélimané-Nioro, au Soudan, de deux stations d'élevage pour moutons et chèvres. Dans sa réponse, le gouverneur mentionnait son intention de donner un avis favorable à la mise en œuvre de ce projet (ANS, 2R4 (19). L'objectif visé était de « donner à l'élevage du mouton à laine au Soudan une impulsion définitive » (ANS, 2R4 (19) dans les régions du Sahel.

La mise en œuvre de ce projet a nécessité l'importation de moutons mérinos. Le choix du mérinos s'explique par le fait que cette race de mouton fournit la laine en abondance et en qualité (A. Allix et A. Gibert, 1956, p. 218). La première initiative d'élevage de mérinos en A.O.F. remonte à 1899 à Kati, au Soudan. A ce projet qui s'est soldée par un échec, suivirent les expériences des bergeries de Goudo dans le Macina en 1906, El Oualadji en 1912 (ANS, 2R4 (19), Yang-yang (1926), Taouey et Richard-Toll près de Saint-Louis dans la colonie du Sénégal, Tourcoing Bam en Haute-Volta en 1923.

Au bout de quelques années, l'élevage du mouton à laine prit une dimension importante dans la politique de production adoptée par le Gouvernement Général de l'A.O.F. Elle devint un sujet d'intérêt national qui préoccupa particulièrement les chambres de commerce des grandes régions française (Commissariat de l'Afrique occidentale française, 1931, p. 1). Celle de Tourcoing s'était singulièrement investie dans cette politique. En collaboration avec l'Administration coloniale, elle travailla dans le sens de l'amélioration du mouton à laine.

Des études ont précédé la phase de concrétisation du projet d'élevage des moutons mérinos. Elles ont identifié le sahel comme un espace propice au développement de l'élevage des moutons à laine. En dehors de la flore et du climat, l'importance de son potentiel en cheptel ovin, a été l'un des principaux facteurs qui a

contribué à en faire la région idéale pour accueillir le projet d'élevage des mérinos : « La région du sahel semble être la région la plus propice à l'élevage du mouton à laine » (2R15 (139)).

De plus, le sahel disposait d'un autre atout qui justifia son choix comme site de production des mérinos : la présence du mouton du Macina (Cf. Photo N°2). La zone occupée par ce mouton au-delà du Macina, s'étend sur les deux rives du Niger dans les cercles de Nianfuké, Goundam, Tombouctou, Bambé et Gao (colonie du Soudan). Concernant les caractéristiques de cet ovidé, voici ce que dit une étude réalisée en 1918 :

Ce mouton est un syrien et un germanique influencé parfois et de la façon indiquée par du mérinos. Les troupeaux appartiennent en général à des peuls. Ils vivent en liberté des ressources de la brousse et transhument en suivant les mouvements de l'inondation du Niger en ces régions. Ils consomment en saison sèche en grande quantité les feuilles et les gousses de divers acacias qui peuplent ces régions, ils en sont très friands, ils fréquentent aussi les bourgoutières du fleuve en saison des pluies ils vivent des ressources de la dune assez abondantes d'ailleurs (2R15 (139)).

Selon Y. Henry et P. Ammann, « Les troupeaux (de moutons macina) sont presque tous entre les mains des Foulbés et vivent, entre le 14° et le 17° de latitude nord, dans l'immense bassin lacustre que forme le Niger en amont de Tombouctou et dont le lac Débo occupe le centre » (Y. Henry et P. Ammann, 1919, p. 3).

Ainsi, cette région, au regard de ses conditions climatique et végétale était une sorte d'habitat naturel pour le mouton à laine autochtone, connu également sous le nom de mouton du Macina. Bien avant la colonisation française, cet animal avait fait du Macina, la principale zone de production des territoires qui constitueront l'A.O.F. Sa laine fut très tôt intégrée dans le circuit commercial colonial tourné vers la métropole. En tant que principale productrice, le Soudan se positionnait comme la colonie fournisseuse au cours des années 1920. Une production (Cf. Tableau n°1) qui oscillait entre 446 et 888 tonnes. On comprend alors

pourquoi dans le cadre des expériences d'élevage des moutons à laine menées par l'administration coloniale, le mouton à laine du Macina occupait une place importante.

Cependant, au sujet de cette laine, le rapport Curasson fait mention d'une laine grossière utilisée essentiellement pour la fabrication de feutres grossiers, matelasserie, tapis et exceptionnellement, les draps bourrus de Reims. Il souligne également que les destinées industrielles de la laine du Soudan étaient sûres (ANS, 2R4 (19). Pour ce faire, il fallait que la laine produite en A.O.F. soit améliorée en qualité. Ce qui passait nécessairement par une amélioration de la toison des moutons à laine locaux.

En s'inspirant des expériences réussies des Britanniques et des Allemands respectivement en Afrique de l'Est britannique et dans le sud-ouest africain allemand (Y. Henry et P. Ammann, 1919, p. 9)²³, l'administration coloniale de l'A.O.F. s'était inscrite à partir des années 1920 dans une démarche d'acclimatement et de croisement mérinos-macina.

De façon concrète, le programme mis en place à cet effet s'est organisé à travers trois grandes opérations, à savoir : la création de bergeries de production du mérinos ; la mise en place de bergeries secondaires destinées aux études et aux progrès du métissage ; la remise aux pasteurs peul de reproducteurs métissés (Cf. Photo N°1) au fur et à mesure de leur production par les bergeries secondaires (Lettre du 20 avril 1927).

À terme, l'objectif de ces fermes d'élevage de moutons était de produire de la laine de qualité capable d'alimenter les usines françaises demandeuses de cette matière première. C'était du moins l'ambition du Comité d'étude et d'essais d'élevage du mouton mérinos dans les colonies Françaises qui étaient chargés d'exécuter le projet de développement de l'élevage du mouton à laine. À ce propos, il observait : « [...] un jour viendra, inévitablement, où nos

²³ Avant la Première Guerre mondiale, la technique utilisée par les Allemands dans l'Est de l'Afrique avait consisté à croiser de façon continue les moutons à poils avec les moutons à laine. Ils sont ainsi arrivés à absorber la race à poils pour en faire une race à laine.

colonies pourront produire de la laine utilisable par nos industries qui, il est bon de rappeler, emploient tous les genres de laine » (Lettre du 20 avril 1927). Au bout de trois décennies d'expérimentation (1899-1931), le bilan relatif à l'acclimatation des mérinos était décevant. L'administration coloniale se rendit compte que l'acclimatation était une erreur zootechnique. En effet, les mérinos en s'acclimatant perdaient leurs capacités reproductrices.

En revanche, le croisement mérinos-macina a été globalement une réussite dans bien de stations. Partant de ces constats, l'administration coloniale de l'A.O.F. se rendit à l'évidence en tirant la conclusion suivante : « Il est préférable de chercher à obtenir une race améliorée par croisement avec des produits de choix que de poursuivre l'acclimatation directe de la race mérinos en lui demandant de se reproduire elle-même sur place (Commissariat de l'AOF, 1931, p. 5) ».

À partir de 1931, la direction à suivre désormais était donc claire : il faut recourir au croisement. Le procédé suivi dans cette démarche visant l'amélioration du mouton du Macina fonctionnait de la manière suivante. D'abord, tous les mâles dans les troupeaux autochtones étaient castrés et remplacés par des reproducteurs améliorateurs qui ont été obtenus suite à des croisements continus avec des moutons mérinos importés. Ensuite, ces reproducteurs étaient donnés gratuitement aux éleveurs africains à raison de 1 pour 50 brebis (Commissariat de l'AOF, 1931, p. 5).

Ces reproducteurs étaient très demandés par les éleveurs en raison de leurs performances en termes de production de laine : les demi-sang donnent 2 kg à 2 kg,500 de laine, alors que les moutons du Macina ne donnent que 0 kg,700 de laine en moyenne par an (Commissariat de l'Afrique occidentale française, 1931, p. 5). La mise au point des métisses mérinos-macina détermina, par conséquent, la poursuite de la politique de production de laine au sein de la fédération de l'A.O.F.

La Haute-Volta a été choisie comme site d'essai et de croisement des mérinos. Mais les différentes expériences qui y ont été menées n'ont pas permis d'atteindre les résultats escomptés ; elles se sont

toutes soldées par des échecs. Comment ces expériences ont-elles été conduites dans la colonie ?

Tableau : Les quantités de laine exportées annuellement du Soudan

| Année | Quantité en tonne |
|-------|-------------------|
| 1922 | 446 t |
| 1923 | 887 t |
| 1924 | 699 t |
| 1925 | 605 t |
| 1926 | 646 t |
| 1927 | 663 t |
| 1928 | 724 t |
| 1929 | 888 t |
| 1930 | 636 t |

Source : Commissariat de l'AOF (1931, p. 10)

Photo 1 : Bélier métis (mérinos-berrichon) produit à Nianfuké en 1919



Source : extrait de Y HENRY et P.

Photo 2 : Troupeau de moutons macina à la bergerie de El Oualadji en 1931



Source : extrait de Commissariat de l'Afrique occidentale française. (1931 p. 3.)

1.2. Les tentatives d'élevage de mérinos en Haute-Volta

Trois expériences d'élevage de mérinos ont été tentées dans la colonie de la Haute-Volta entre 1917 et 1927. Deux d'entre elles ont été conduites par la mission catholique. Le besoin en laine de l'ouvrage de tapis haute laine créé en 1917 par les Pères Blancs justifiait leur engagement particulier à accompagner la politique de

l'administration coloniale relative au développement de l'élevage des moutons à laine.

Le premier essai a été conduit à partir de 1917 par la mission catholique de Ouagadougou sous la houlette de Monseigneur Thevenoud. Les quelques informations sur ce projet qui apparaissent dans les diaires laissent croire qu'il s'agit d'une initiative propre à la mission. L'ambition de cet élevage était de rendre disponible sur place la matière première dont avait besoin l'ouvrage de tapis de la mission pour son fonctionnement. Le 17 avril 1917, des moutons à laine sont transférés de Ouagadougou à Pabré. On y construisit une bergerie pour abriter les moutons en période d'hivernage (AGMAfr, 1917, p. 84). Le choix de ce site situé à 24 km au nord de Ouagadougou n'était pas fortuit. La zone a été identifiée dès leur installation par les missionnaires blancs du fait de l'abondance de sa nappe phréatique : « À Pabré, nous avons installés notre troupeau, nous avons eu la bonne fortune de trouver une nappe d'eau qui peut nous donner plus de 4 à 5000 litres par jour » Société des Missionnaires d'Afrique, 1908-1909 à 1920-1921, p. 220).

En y installant le troupeau de moutons mérinos, les religieux voulaient mettre à contribution cette ressource en eau en faveur des moutons. 44 brebis et 16 béliers mérinos importés d'Europe constituaient le troupeau à partir duquel la bergerie de Pabré commença ses activités. Mais en moins d'un an, le troupeau est confronté à la gale. Cette maladie fait de sérieux ravages en son sein. L'intervention d'un vétérinaire le 1^{er} août 1918 ne parvint pas à arrêter l'épidémie (AGMAfr, 1917, p. 88).

Les missionnaires se rendirent à l'évidence : les moutons à laine ont du mal à s'adapter aux conditions climatiques de la Haute-Volta. Ils sont obligés de mettre fin à cet essai d'élevage de moutons à laine non sans regret : « Nous regrettons d'autant plus que nous avons trouvé une avantageuse utilisation de la laine dans la confection de tapis qui semble apprécié des Européens et des Indigènes » (AGMAfr, 1918, p. 94).

Le deuxième essai d'élevage débuta en 1923 et s'inscrivait dans la série d'expériences entamés par le gouvernorat général de l'A.O.F.

dans le cadre de sa politique de développement de la production lainière. Ce projet fut mené par l'administration coloniale. La ville de Dori, située à 268 km au Nord-Est de Ouagadougou a été choisie pour ce nouvel essai en raison de sa longue et riche tradition d'élevage. En effet, elle est peuplée de peul, qui depuis plusieurs siècles, pratiquent l'élevage comme principale activité (B. Sambaré, 2018, p. 106). Son climat et sa flore sont très favorables à l'élevage des animaux. Le troupeau réuni au sein de la nouvelle bergerie se compose de 8 béliers importés de Sétif en Algérie et de brebis macina venues du Soudan.

Mais ce projet d'élevage à l'instar du premier ne parvient pas à tenir plus d'une année. L'hivernage se révèle être une période difficile pour les animaux qui ne supportent pas les fortes pluies. La bergerie de Dori en fait les frais. Face aux nombreuses pertes, l'administration coloniale mit un terme à ce deuxième essai d'élevage de mouton à laine.

Parallèlement à l'administration coloniale, les Pères Blancs s'engageaient dans une deuxième aventure d'élevage au cours de la même année. Il s'agit de la troisième tentative d'élevage de moutons à laine. Ce projet était à la fois soutenu par l'administration coloniale et la chambre de commerce de Tourcoing, une ville située au Nord de la France et qui brillait par ses industries textiles. Cette fois-ci la mission catholique avec toujours à sa tête Monseigneur Thevenoud décida d'installer la bergerie à Bam, au centre de la colonie. La localité fut baptisée à l'occasion Tourcoing-Bam en raison de la forte présence de la chambre de commerce de Tourcoing dans le projet. Le site choisi avait l'avantage d'être situé au bord d'un lac et d'être isolé par des collines qui l'entouraient.

Les moutons auxquels on fit recours pour l'expérience étaient des mérinos importés du Cap en Afrique du Sud. L'élevage commence avec 137 têtes de moutons mérinos qui sont ensuite renforcés par 181 têtes de moutons mérinos et 250 têtes de brebis locales (des macinas). C'était un projet d'envergure qui, selon les ambitions du Comité d'étude et d'essais d'élevage du mouton mérinos dans les colonies françaises, entendait produire des moutons métis capables

de produire de la laine de qualité. Pour Monseigneur Thevenoud qui dirigeait le projet, cette laine devrait servir à alimenter l'ouvroir de tapis de la mission dans la mesure où cet atelier était devenu une curiosité dont la visite était déjà devenue incontournable au cours des années 1920 (B. Sambaré, 2024, p. 5).

Malgré le suivi sanitaire dont bénéficiaient le troupeau, les épizooties finirent par avoir encore raison de ce troisième essai. En 1927, les missionnaires se voient encore une fois obligés de mettre fin aux activités de la bergerie de Bam.

Ainsi, les tentatives d'élevage des moutons à laine se sont avérées impossibles en Haute-Volta alors que dans d'autres colonies, notamment au Soudan et au Sénégal, l'expérience réussit tant bien que mal. Face à ces différents échecs, une question se pose inévitablement : pourquoi l'élevage des moutons à laine ne réussissait-il pas en Haute-Volta ? L'hivernage et les épizooties sont les deux facteurs récurrents mis en avant dans les archives administratives et religieuses pour expliquer l'échec des trois expériences menées au sein de la colonie. Qu'en est-il exactement ?

2. Comment expliquer l'échec des projets d'élevage ?

2.1. Les raisons climatiques

Selon A. Allix et A. Gibert le mouton à laine vit surtout dans les régions recouvertes de prairies médiocres ou de landes où le climat est sec du fait de l'irrégularité des pluies avec un sol perméable, composé de calcaire, craie, graviers : c'est l'élevage sec (A. Allix et A. Gibert, 1956, p. 212).

Ces conditions géographiques sont très différentes de celles des sites où a été expérimenté l'élevage des mérinos dans la colonie de Haute-Volta. Ainsi, le climat apparaît comme le premier ennemi du mouton à laine. L'hivernage en particulier, au cours duquel les pluies sont abondantes, s'est posé comme un véritable problème pour les moutons à laine. Ces ovins ont des difficultés à supporter l'abondance de l'eau drainée au cours de cette période. M.

Halpougdou soulignait ce problème en ces termes : « [...] les eaux, dormantes ou non, vont constituer pour les stations d'essai en A.O.F., l'un des plus funestes handicaps » (M. Halpougdou, 1999, p. 217).

De même, le rapport de P. Coleno pointait clairement ce faux départ en ces termes « le choix des stations (Richard Toll au Sénégal et Tourcoing-Bam en Haute-Volta) fut fait par un personnel des plus incompetents »²⁴. L'échec du projet d'élevage de la bergerie de Bam, qui fut expressément construite au bord d'un lac, s'explique en partie par cette abondance d'eau. En effet, les eaux de ruissellement se sont avérées être un moyen de transport des œufs des parasites nuisibles tel que le vers nodulaire au troupeau. Leur toison absorbant l'humidité en permanence durant la saison des pluies en milieu tropicale, a fini par constituer un problème sérieux pour les moutons à laine.

Tout comme la pluie, la chaleur, plus élevée en Afrique subsaharienne par rapport au milieu d'origine des mérinos importés (Europe, Australie et Afrique du Sud) se posait également comme une difficulté supplémentaire pour ces animaux. La chaleur du climat saharien trop aride était aussi l'une des principales causes rendant difficile l'essai d'élevage de mérinos en Algérie (H. Blais, 2024, p. 56).

Ainsi, caractérisé essentiellement par la chaleur et l'humidité, le climat tropical n'est pas favorable pour l'élevage en parc des moutons. Il constitue plutôt un gîte de nombreuses affections parasitaires contre lesquelles il est difficile de défendre un troupeau important (M. Halpougdou, 1999, p. 207).

Par conséquent, ce pour quoi ils sont élevés, leur laine devint un problème pour les moutons selon que le climat soit trop chaud ou trop humide. Dans de telles conditions, la laine devient un nid favorable au développement de nombreux parasites et maladies.

²⁴ 2R15 (139), P. Coleno, Le mouton en Afrique Occidentale Française et la production de la laine.

2.2. Les raisons sanitaires

Les épizooties ont fait de nombreux ravages au sein des troupeaux des différentes bergeries mises en place dans le cadre de la politique d'élevage des mérinos en A.O.F. Cela a contribué à réduire de façon drastique les effectifs. Les archives sont peu loquaces sur l'état de santé du troupeau de la bergerie de Dori. En revanche, il y a plus d'informations sur les bergeries de Pabré et de Tourcoing-Bam. Au bout d'une décennie d'élevage de mérinos, les missionnaires, tenants de ces bergeries tout comme l'administration coloniale en viennent à tenir le même discours concernant la santé des moutons à laine : l'état de santé des troupeaux était mauvais.

La virulence des épizooties constitua le plus grand ennemi des moutons mérinos. Les maladies qui faisaient des ravages au sein du troupeau des mérinos étaient : le *blue tongue*, la péripneumonie, la peste bovine et la gale. Une lettre de 1927 adressée au Délégué au comité d'études de l'élevage du mouton mérinos dans les colonies françaises constatait que l'état de santé du troupeau de la station de Tourcoing-Bam était précaire. Elle pointait également le risque de contagion des animaux si ceux-ci devaient être déplacés vers une autre station. Les maladies auxquelles ils s'exposeraient seraient la gale et la pneumonie contagieuse (ANS, 2R15). À la mortalité causée par les maladies classiques ovines, il faut ajouter celle entraînée par la présence d'une mante religieuse qui abonde sur le site de Tourcoing-Bam et que les moutons avalent avec l'herbe.

Une correspondance du gouverneur Helsing confirmait cet état de santé défectueuses des mérinos de Tourcoing-Bam (Lettre du 20 mars 1927 de Helsing). Le gouverneur y constatait la chute drastique de l'effectif des mérinos : 17 mérinos purs sang restant sur les 318 de départ, parmi lesquels deux béliers, 6 brebis et 9 agneaux. Ces animaux étaient de divers âges et la plupart en mauvais état et galeux. Partant de ce constat, le Gouverneur estimait que la colonie ne posséderait plus aucun animal (Lettre du 26 février 1927 de Helsing).

Pourtant, la politique agricole menée par la France dans ses colonies prenait en compte la dimension sanitaire. Parmi ses

principales actions visant à améliorer la qualité du cheptel figurait en priorité « la lutte contre les grandes épizooties qui déciment régulièrement les troupeaux : peste et péripneumonie bovines, trypanosomiasés, charbons, rage, etc. » (R. Tourte, 2005, p. 97). Compte tenu de cet objectif, les bergeries bénéficiaient des soins des services vétérinaires coloniaux. C'est dans cette optique que Mr. Weens, un expert australien, chargé par le gouvernement français de s'occuper de la question de l'élevage de moutons en A.O.F. visita la bergerie de Tourcoing-Bam le 7 avril 1925.

L'une des principales difficultés qui rendait vulnérables les mérinos face aux nombreuses épizooties est le type d'élevage qui a été choisi, c'est-à-dire l'élevage en parc visant à rassembler les animaux dans une bergerie. L'étude d'Hélène Blais relative à la bergerie nationale d'Algérie montre en effet, que les moutons arabes comparativement aux mérinos de la bergerie nationale étaient protégés par la transhumance, le système d'élevage dans lequel ils étaient intégrés. Ce système d'élevage leur permet de laisser derrière eux les germes des maladies contagieuses (H. Blais, 2024, p. 56).

En Haute-Volta, on a opté pour un élevage en parc. Pire, les sites choisis pour abriter les bergeries n'ont pas fait l'objet d'études scientifiques préalables. A titre d'exemple, le choix de la station de Bam a été le fait de Monseigneur Thevenoud alors premier responsable de la mission catholique voltaïque. Il s'agissait d'un choix plus guidé par la beauté naturelle du site et la disponibilité de l'eau (M. Halpougou, 1999, p 217). Aux facteurs climatique et sanitaire, il faut ajouter la mise à l'écart du mouton à laine autochtone.

2.3. Une mise à l'écart du mouton à laine autochtone

L'option privilégiée dans le cadre de la production de moutons à laine métis sur la base de croisement des mérinos aux espèces locales s'est surtout focalisée sur les moutons du Macina. Ces derniers avaient été identifiés par l'administration coloniale comme étant la variété ouest africaine productrice de laine, qui, croisée au mérinos

pouvait être capable de produire des spécimens de moutons pouvant satisfaire aux besoins de ravitaillement en laine de la métropole.

Selon le rapport de la mission de 1924-1925, la colonie de la Haute-Volta ne disposait pas de moutons à laine ; ces derniers ayant été totalement dégénérés du fait des nombreux croisements avec les moutons à poils ras (ANOM, AFFECO 115, p. 5). De ce fait, la perspective de faire recours à d'éventuels moutons au sein de la colonie n'a pas été envisagée.

Pourtant, il existait une tradition de consommation de laine produite par les moutons locaux dans la région de Dori. En effet, cette ville était connue pour ses célèbres couvertures en laines fabriquées par les tisserands. Anafi Amidou Dicko qui a été berger à son enfance observe que ces moutons à laine locaux étaient encore nombreux durant la période coloniale (entretien du 18/06/2017, Deberè Gorgane/Dori). Un recours à ces moutons à laine dans le croisement aurait pu permettre d'avoir des spécimens métis mieux adaptés au climat de la Haute-Volta.

À y regarder de près, en faisant venir les moutons du Macina pour les croisements, les promoteurs de l'élevage des moutons à laine n'avaient pas que les mérinos à acclimater. Ceux du Macina qui étaient habitués depuis plusieurs siècles à vivre dans une enclave qui correspond à l'espace compris entre le 14° et le 17° de latitude nord ne devaient-ils pas être acclimatés également ?

La réponse à cette question est affirmative au regard de la dépendance de l'ouvrage de tapis colonial de la mission catholique et plus tard du Centre de Formation Féminine et artisanal (CFFA) à la laine de Mopti (B. Sambaré, 2024). La réussite d'expériences similaires d'élevage de moutons à laine en Afrique de l'Est par les Allemands et les Britanniques était largement tributaire de la prise en compte dans les différents projets des moutons locaux. L'entêtement de l'administration coloniale dans son choix de privilégier les races non autochtones a contribué à limiter les chances de réussite du projet d'élevage des mérinos.

Conclusion

La Haute-Volta, malgré ses atouts en élevage, ne semblait pas convenir aux moutons mérinos. Cette impossible acclimatation du mouton à laine a rendu l'ouvroir de Ouagadougou et même son héritier, le CFFA, dépendants de Mopti (situé entre le 14° et le 17° de latitude nord) où les moutons à laine macina prospèrent. Le climat et les épizooties ont été des obstacles majeurs qui ont fini par avoir raison des trois projets d'élevage de mérinos mise en œuvre par l'administration coloniale et les Pères Blancs.

Mais, il serait aberrant de reposer uniquement ces échecs sur les facteurs climatique et sanitaire. Les croisements opérés dans le cadre de ces expériences d'élevage se sont surtout contentés de croiser les mérinos avec les moutons du Macina. Dans le processus de sélection, les espèces locales de moutons et surtout le mouton à laine de Dori ont purement et simplement été mis à l'écart. Des moutons issus du métissage avec les mérinos possédant les caractéristiques des espèces autochtones auraient pu mieux résister au climat et aux maladies. De ce point de vue, la France a manqué de réalisme dans sa politique d'élevage des moutons à laine en Haute-Volta.

Après les dix ans d'essais infructueux, l'Administration coloniale tout comme les missionnaires d'Afrique ont été obligés d'abandonné leur ambitions de faire de la Haute-Volta, une colonie fournisseuse de laine. L'impossibilité de produire sur place la laine nécessaire au fonctionnement de l'ouvroir a eu pour conséquence une dépendance permanente en cette matière de l'ouvroir de tapis à Mopti et un renchérissement des coûts des tapis²⁵. Mais, la dépendance de la mission catholique, en termes de ressources vis-à-vis de l'ouvroir de tapis en pleine essor au cours des années 1920, offrait-elle d'autres alternatives aux missionnaires ?

²⁵ Coût du m² de tapis haute laine produit au Lycée Professionnel Yennega, héritière de l'ouvroir coloniale en 2015 : 120 000 Francs CFA (182, 92 Euro).

Sources et Références bibliographiques

Source orale

Dicko Anafi Amidou, technicien en élevage, entretien du 18/06/2017, Deberè Gorgane/Dori.

Sources archivistiques

Archives nationale d'outre-mer (ANOM)

AFFECO 115, PICANON, *Mission 1924-1925 en Haute-Volta, Situation Économique : Élevage.*

Archives nationales du Sénégal (ANS)

2R15, Élevage de Moutons à laine (Études-documentation) Affaires économiques, Agriculture, Lettre adressée du 20 mars 1927 à Monsieur Dewavin-Pollet, Délégué au comité d'études de l'élevage du mouton mérinos dans les colonies françaises.

2R4 (19) Lettre du 5 juillet 1929 de Monsieur Terrasson, Lieutenant-Gouverneur du Soudan par intérim à Monsieur le Gouverneur général de l'Afrique Occidentale Française.

2R4 (19) Lettre du 9 août 1929 de Monsieur Terrasson, Gouverneur des colonies Lieutenant-Gouverneur du Soudan à Monsieur le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française (Direction des Affaires Économiques), Dakar.

2R4 (19) Résumé du Rapport établi par M ; Curasson, le 12 janvier 1932 sur : « La question ovine au Soudan ».

2R15 (139), Devanelle, Rapport du 29 juin 1918, Dakar.

2R15 (139), Lettre du 20 avril 1927 du Comité d'Étude et d'Essais d'Élevage du Mouton mérinos dans les colonies françaises, Chambre de commerce de Tourcoing, Dakar.

2R15 (139), Lettre du 20 mars 1927 de Helsing, Gouverneur de la colonie de la Haute-Volta adressée au gouverneur général, Ouagadougou.

2R15 (139), Lettre du 26 février 1927 de Helsing, Gouverneur de la colonie de la Haute-Volta au Gouverneur Général de l'A.O.F., Ouagadougou.

2R15 (139), Lettre du 31 août 1927 de Monsieur Dirat, Gouverneur par intérim de l'Afrique occidentale Française à Monsieur le Gouverneur du Soudan Français.

2R15 (139), P. Coleno, Le mouton en Afrique Occidentale Française et la production de la laine.

Archives Générales des Missionnaires d'Afrique (AGMAfr), Rome/Italie

Diaire de Ouagadougou, août 1917.

Diaire de Ouagadougou, avril 1917.

Diaire de Ouagadougou, janvier 1918.

Société des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), Rapports annuels n°4 à 16, 1908-1909 à 1920-1921, Vicariat apostolique du Soudan Français, colligés en 1942 à Maison-carrée.

Références bibliographiques

ALLIX André et GIBERT André, 1956, *Géographie des Textiles*, Paris, Editions M. Th. Génin.

BLAIS Hélène, 2024, « Des mérinos coloniaux. Essais d'acclimatation à la Bergerie nationale de Moudjebeur (Algérie, fin XIXe s.) », in *Études rurales* N° 213, pp. 53-74.

EXPOSITION COLONIALE INTERNATIONALE DE PARIS, Commissariat de l'Afrique occidentale française, 1931, *Les grands produits de l'a.o.f. La laine*, Paris, Librairie Larose p.

FAU Alexandra, 2015, *Histoire des tissus en France*, Rennes, Edition Ouest-France.

HALPOUGDOU Martial, 1999, *L'enjeu de l'humanitaire missionnaire dans Vicariat Apostolique de Ouagadougou (Haute-Volta 1901-1957)*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Histoire, Université Paris7 Denis Diderot.

HENRY Yves et AMMANN Paul, 1919, *La laine du Soudan, sa valeur et son utilisation*, Paris, Emile Larose.

SAMBARE Boubacar, 2018, *L'artisanat textile féminin au Burkina Faso. Des ouvriers à l'utilisation du faso dan fani par la haute couture (1917-2010)*, Thèse de doctorat d'Histoire, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

SAMBARE Boubacar, 2024, « Le Lycée Professionnel Yennega et la sauvegarde de la mémoire de l'ouvroir colonial de tapis haute laine de Ouagadougou (1969-2013) », in *Revue Archipélies* N°17, pp. 1-21, URL : <https://journals.openedition.org/archipelies/2165>.

TOURTE René, 2005, *Histoire de la recherche agricole en Afrique tropicale francophone, Volume V. Le temps des stations et de la mise en valeur 1918-1940/1945*, Rome, FAO.

Table des matières

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| L'éthique de l'enfant au berceau dans l'œuvre de Rousseau ... MILLOGO Zézouma, YAMEOGO Issaka..... | 25 |
| Le pacifisme, critique freudienne d'une doctrine à finalité hors de portée ... SORO Nanga Jean..... | 47 |
| Facteurs sociaux et communicationnels de la perception de la science par des lycéens ouagalais ... OUEDRAOGO Patoin-Samba Juste Honoré..... | 65 |
| Gestion des ressources naturelles partagées en Afrique : un défi écologique et de développement durable ... SORO Donikpoho David..... | 97 |
| A. Honneth et la discussion de la théorie critique ... TOUBOUI Bi Drigone Gilles Martial..... | 117 |
| L'adaptation au théâtre, entre réappropriation et trahison : de L'Étrange destin de Wangrin de Amadou Hampâté Bâ à Héritage de Douniwata Noël Minoungou ... TARNAGDA Boukary..... | 137 |
| Perceptions et usages des technologies de l'information et de la communication au Centre Hospitalier Régional de Tenkodogo au Burkina Faso ... ROUAMBA Palingwindé Inès Zoé Lydia, GAYERI Boama..... | 157 |
| Archéologie de sauvetage et patrimoine culturel menacé : cas du permis minier de Tanlouka au Burkina Faso ... KI Léonce..... | 179 |
| Facteurs associés à la consommation des drogues illicites chez les élèves des lycées et collèges de la ville de Ouagadougou au Burkina Faso en 2024 ... GNADA Noël, SARIGDA Maurice KIEMDE Adama, TASSEMBEDO Sharrif Azoudine Wendpanga OUEDRAOGO Smaila..... | 197 |

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| La portée du dialogue dans l'hymne nationale du Mali... DRABO Amba Victorine | 231 |
| Analyse anthropobiologique de l'adéquation entre la morphologie et le barème du saut en hauteur chez des élèves ivoiriens en classe d'examen ... COULIBALY Siaka | 253 |
| Profil sociodémographique des personnes déplacées internes de Kaya et de Kongoussi (Burkina Faso) ... SAWADOGO P. Maurice, SIA Drissa, ONADJA Yentéma, TIENDREBEOGO W.-T. Cédric Donald, NGUEMELEU Éric Tchouaket..... | 273 |
| Déforestation et migration : quand Daloa « la cité verte » devient « la gare d'Italie » ... KOUAKOU Guy Charles Kokoret | 291 |
| Prosopographie et Éthiopée dans Soundjata ou l'Épopée Mandingue de Djibril Tamsir Niane ... MONGLOU Beuh Ambroise..... | 313 |
| L'impossible acclimatation des moutons mérinos en Haute-Volta (1917-1927) ... SAMBARE Boubacar..... | 331 |
| Impératif de sécurité contre le risque de contamination des maladies bactériennes et virales chez les éboueurs des déchets des soins médicaux : cas du C.H.U - OWENDO et de l'I.M.I Professeur Daniel GAHOUMA du Gabon MIHINDOU BOUSSOUGOU Parfait, BOUNDENGHAN Méthode Claudien | 351 |
| Facebook, un outil pédagogique au service de l'enseignement primaire au Burkina Faso ... OUÉDRAOGO Boureima, GUBLEWEOGO SORÉ Kadidjatou | 369 |
| Les représentations sociales des parents d'élèves sur les cours d'appui dans les établissements d'enseignement secondaire de la ville de Manga ... OUATTARA Issa, DIARRA Bonaventure, BONKOUNGOU Koung-Nongom | 403 |
| Les Périls de la culture africaine dans Le Cri de l'espoir de Jean-Pierre Guingané ... KPATCHA Komi, BLAKEMA Afi | 421 |

| | |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| Entre volontarisme et réalisme : à propos de la pensée du Président Thomas Sankara sur l'annulation de la dette ... SANGARÉ Salifou | 447 |
| Neutralité de la dégradation des terres (NDT) dans le nord du Burkina Faso : cartographie selon les ODD 15.3.1 et confrontation aux réalités locales ... OUEDRAOGO Soumaila, YARGA Paul Hahadoubouga, SANKARA Souleymane, YAMEOGO Lassane | 501 |
| La syllabe en <i>zarmacine</i> ... OUEDRAOGO Tiga Alain, ILBOUDO W. Charles | 525 |
| Politique de maintien de l'ordre et contrôle des barrières de route au Tchad ... MANATOUMA Kelma | 543 |